



UNION INTERPARLEMENTAIRE
116^{ème} Assemblée et réunions connexes
Nusa Dua, Bali (Indonésie), 29 avril - 4 mai 2007



Deuxième Commission permanente
Développement durable,
financement et commerce

C-II/116/DR-am
27 avril 2007

CREATION D'EMPLOIS ET SECURITE DE L'EMPLOI A L'HEURE DE LA MONDIALISATION

Amendements à l'avant-projet de résolution révisé présentés dans les délais statutaires par les délégations de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, du Chili, de l'Egypte, de l'Espagne, de la France, de la Grèce, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Italie, du Japon, du Maroc, du Mexique, de la Norvège, des Philippines, de la Roumanie, du Soudan, de la Suède, de la Suisse et de l'Uruguay

PREAMBULE

Nouvel alinéa 2bis

Ajouter, après le deuxième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

2bis) se félicitant de la déclaration ci-après figurant dans le document final de la Réunion plénière de haut niveau tenue lors de la 60^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies (14-16 septembre 2005) : "Nous sommes résolument en faveur d'une mondialisation équitable et décidons de faire du plein emploi et de la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif, les objectifs fondamentaux de nos politiques nationales et internationales en la matière et de nos stratégies nationales de développement, y compris celles qui visent à réduire la pauvreté, dans le cadre de nos efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les mesures prises dans ce domaine devront également englober l'élimination des pires formes de travail des enfants, telles qu'elles sont définies dans la convention no 182 de l'OIT, et le travail forcé. Nous décidons également de veiller au respect absolu des principes et droits fondamentaux relatifs au travail",

(Chili)

Alinéa 3

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) rappelant le Pacte mondial des Nations Unies lancé en 2000, les Objectifs du millénaire pour le développement adoptés par les Nations Unies en 2000 et le rapport intitulé "Investir dans le développement" publié dans le cadre du Projet Objectifs du millénaire des Nations Unies en 2005, et sachant que la création d'emplois et la sécurité de l'emploi sont capitales pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement,

(Chili)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) *rappelant* le Pacte mondial des Nations Unies lancé en 2000, les Objectifs du millénaire pour le développement adoptés par les Nations Unies en 2000 et le rapport intitulé "Investir dans le développement" publié dans le cadre du Projet Objectifs du millénaire des Nations Unies en 2005; et *sachant* que la création d'emplois, **le travail décent** et la sécurité de l'emploi sont capitales pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement,

(Allemagne)

Nouvel alinéa 3bis

Ajouter, après le troisième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

3bis) *rappelant* que, au Sommet mondial de 2005, les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de faire du plein emploi productif et du travail décent pour tous, y compris les femmes et les jeunes, un objectif fondamental de leurs politiques macroéconomiques nationales et internationales ainsi que des stratégies de réduction de la pauvreté,

(Allemagne)

Alinéa 4

Inverser l'ordre des alinéas 3 et 4.

(Philippines)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

4) *consciente* de la nécessité de défendre les valeurs humaines fondamentales et **d'assurer l'accès universel à l'éducation** ~~de diffuser les normes éducatives~~ qui sont indispensables au développement économique et social ~~comme l'énonce la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail adoptée par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 1998,~~

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

4) *consciente* de la nécessité de défendre ~~les valeurs humaines fondamentales~~ **les droits de l'homme fondamentaux et l'état de droit**, et de diffuser les normes éducatives qui sont indispensables au développement économique et social comme l'énonce la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail adoptée par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 1998,

(Norvège)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

4) *consciente* de la nécessité de défendre les valeurs humaines fondamentales ~~et de diffuser les normes éducatives~~ qui sont indispensables au développement économique et social comme l'énonce la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail adoptée par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 1998,

(Uruguay)

Nouvel alinéa 5bis

Ajouter, après le cinquième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

5bis) sachant que, même si de nombreux pays ont souscrit dans le cadre de l'OIT à la Convention par laquelle ils s'engagent à renforcer la législation sur l'interdiction du travail des enfants, dans les faits, le travail des enfants s'amplifie et demeure l'un des fléaux de la société,

(Mexique)

Ajouter, après le cinquième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

5bis) rappelant l'Accord signé entre le Programme de développement des Nations Unies (PNUD) et l'Organisation internationale du travail (OIT) (Genève, février 2007), pour promouvoir une croissance qui développe les emplois décents et bénéficie aux 20 à 40 pour cent de laissés-pour-compte de la population, dans le but de soutenir des efforts de l'ONU pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015,

(Maroc)

Alinéa 6

Inverser l'ordre des alinéas 5 et 6.

(Philippines)

Nouvel alinéa 6bis

Ajouter, après le troisième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

6bis) se félicitant du nouveau programme de coopération UIP/OIT et de l'engagement commun de promouvoir le travail décent en tant qu'objectif clé dans une mondialisation équitable et inclusive,

(Chili)

Alinéa 7

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) relevant que, d'après les chiffres publiés par l'OIT entre 2002 et ~~2005~~ **2006** dans des études, des conventions et des rapports sur des réunions internationales ;

(Maroc)

Sous-alinéa 7c)

Modifier le sous-alinéa existant comme suit :

- c. le nombre de chômeurs dans les pays en développement est passé de 157 millions en 1995 à 192 millions en 2005, soit un niveau sans précédent. **C'est ainsi que le taux de chômage au Moyen-Orient et Afrique du Nord restait le plus élevé au monde, à 12,2 pour cent en 2006, suivi de la région Afrique subsaharienne à 9,8 pour cent;**

(Maroc)

Sous-alinéa 7d)

Modifier le sous-alinéa existant comme suit :

- d. malgré les nombreux obstacles auxquels elles se heurtent sur le marché du travail, les femmes représentent actuellement 40 pour cent de la population active mondiale, le nombre total des femmes qui ont une activité professionnelle étant passé d'un milliard d'individus à 1,22 milliard entre 1991 et 2005, **soit 48,9 pour cent des femmes de plus de 15 ans en 2006 contre 49,6 en 1996. Chez la population masculine, ces ratios s'élevaient à 75,5 pour cent en 1996 et 74 pour cent en 2006;**

(Maroc)

Modifier le sous-alinéa existant comme suit :

- d. malgré les nombreux obstacles auxquels elles se heurtent sur le marché du travail, les femmes représentent actuellement 40 pour cent de la population active mondiale, le nombre total des femmes qui ont une activité professionnelle étant passé d'un milliard d'individus à 1,22 milliard entre 1991 et 2005, **tenant compte du taux de chômage élevé des femmes et de leur travail double - travail indépendant et travail à la maison; soulignant que la plupart des emplois des femmes sont précaires et qu'elles subissent une forte discrimination en matière de niveaux de rémunération et d'accès aux postes d'encadrement par rapport aux hommes;**

(Uruguay)

Sous-alinéa 7f)

Modifier le sous-alinéa existant comme suit :

- f. à l'échelle mondiale, le chômage **a augmenté de plus de 20 pour cent dans les dix dernières années, dont la part des jeunes (86,3 millions)** est passée de 12 à 13,7 pour cent, **soit 44 pour cent des chômeurs dans le monde** ~~uniquement au cours des dix dernières années,~~ avec un risque de chômage 3,3 fois plus élevé en 2005 pour les jeunes des pays en développement que pour les adultes, contre 2,3 fois pour les jeunes des pays développés;

(Maroc)

Sous-alinéa 7g)

Modifier le sous-alinéa existant comme suit :

- g. bien que le nombre global des travailleurs enfants ait diminué de 11 pour cent au cours des quatre dernières années, près de 218 millions d'enfants ~~étaient toujours victimes de ce fléau~~ **travaillaient au lieu d'aller à l'école** en 2004;

(Canada)

Sous-alinéa 7i)

Modifier le sous-alinéa existant comme suit :

- i. le pourcentage de personnes travaillant dans le secteur des services est passé de 34,3 pour cent en 1995, à ~~plus de 38~~ **40** pour cent en ~~2005~~ **2006**, ~~proportion à~~

~~laquelle s'ajoutent 40 pour cent de personnes employées par le secteur de l'agriculture et 21 pour cent dans l'industrie~~ **dépassant pour la première fois le secteur agricole, dont la part dans l'emploi mondial a déchu de 39,7 à 38,7 pour cent, proportion à laquelle s'ajoute 21,3 pour cent de personnes employées dans l'industrie;**

(Maroc)

Nouvel sous-alinéa 7j)

Ajouter, après le sous-alinéa 7i), un nouveau sous-alinéa comme suit :

- j. le nombre des travailleurs dont les droits syndicaux ne sont pas respectés demeure à un niveau inacceptable,**

(Norvège)

Nouvel alinéa 7bis

Ajouter, après le septième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

- 7 bis) consciente que la paix dans le monde, la sécurité et le dialogue entre les civilisations sont des éléments essentiels pour développer l'emploi à l'étranger,**

(Espagne)

Alinéa 8

Modifier l'alinéa existant comme suit :

- 8) *convaincue* que l'opinion publique est partagée à propos de la mondialisation qui a entraîné une modification (**tant positive que négative**) sans précédent du mode de vie des individus, des familles et de sociétés entières, et qu'il faut recourir à des méthodes novatrices pour apprécier dans leur ensemble les répercussions de ce phénomène sur le développement social, économique et culturel,

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

- 8) *convaincue* que l'opinion publique est partagée à propos de la mondialisation **néo-libérale et marginalisante** qui a entraîné une modification sans précédent du mode de vie des individus, des familles, **des populations** et de sociétés entières, et qu'il faut recourir à des méthodes novatrices pour apprécier dans leur ensemble les répercussions de ce phénomène sur le développement social, économique et culturel,

(Uruguay)

Nouvel alinéa 8bis

Ajouter, après le huitième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

- 8bis) convaincue que les régimes commerciaux négociés par les institutions financières internationales comme le FMI et la Banque mondiale ont, dans certains cas, retardé la croissance économique, ce qui s'est traduit par des pertes d'emplois et du chômage, notamment dans les pays en développement,**

(Afrique du Sud)

Ajouter, après le huitième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

8bis) Réaffirmant que la création d'emplois et la sécurité de l'emploi à l'heure de la mondialisation participent d'un projet plus vaste visant une prospérité partagée, fondée sur un ordre économique mondial plus juste et une meilleure péréquation des richesses et de l'accès des peuples à toutes les formes de progrès,

(Algérie)

Alinéa 9

Modifier l'alinéa existant comme suit :

9) ~~convaincue~~ **sachant** parallèlement qu'une mondialisation juste a des fortes chances de favoriser la croissance et les performances de l'économie en contribuant en outre au développement humain et à la prospérité, ~~et que l'essor du commerce international et des flux d'investissement devrait entraîner une expansion des marchés et la création d'emplois,~~

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

9) *convaincue* parallèlement qu'une mondialisation juste, **contrairement à une mondialisation néo-libérale et marginalisante**, a de fortes chances de favoriser la croissance et les performances de l'économie en contribuant en outre au développement humain et à la prospérité, et que l'essor du commerce international et des flux d'investissement devrait entraîner une expansion des marchés et la création d'emplois,

(Uruguay)

Nouveaux alinéas 9bis et 9ter

Ajouter, après l'alinéa 9, deux nouveaux alinéas comme suit :

9bis) convaincue que, pour être équitable, la mondialisation doit s'accompagner d'une répartition plus juste de ses bienfaits,

9ter) soulignant qu'une bonne gouvernance est nécessaire pour promouvoir la croissance économique,

(Norvège)

Alinéa 10

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) *constatant* que le débat sur les effets de la mondialisation **néo-libérale et marginalisante** sur ~~l'emploi~~ **le travail décent** tend à se cristalliser autour de préoccupations géographiques et politiques et non autour des conditions de vie et de travail ou des origines sociales et familiales,

(Uruguay)

Alinéa 11

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *mesurant* que, du fait de **l'absence d'une volonté et d'instruments d'ordre politique pour confronter aux niveaux national et international les problèmes issus de la**

~~méconnaissance des éléments qui président à la mondialisation ainsi que de ses effets sur le marché du travail, il est difficile d'apporter des réponses appropriées aux problèmes politiques qu'elle pose aux niveaux national et international~~ **toutes mesures de redressement à apporter demeurent inappropriées,**

(Maroc)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *mesurant* que **les manipulations caractérisées et le manque de scrupules des éléments qui président à la mondialisation néo-libérale et marginalisante et que la méconnaissance de** ~~du fait de la méconnaissance des éléments qui président à la mondialisation ainsi que de ses effets sur le marché du travail~~ **interdisent ou rendent difficile** d'apporter des réponses **collectives, honnêtes,** appropriées **et diligentes** aux problèmes politiques qu'elle pose aux **peuples, aux** niveaux national et international,

(Uruguay)

Nouvel alinéa 11bis

Ajouter, après le onzième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

11bis) consciente du phénomène de la fuite des cerveaux qui se traduit par le départ de la main d'œuvre qualifiée des pays en développement vers les pays développés et de ses incidences négatives sur la croissance économique dans les pays en développement,

(Afrique du Sud)

Alinéa 12

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *consciente* de l'allure stupéfiante à laquelle le processus de mondialisation **néo-libérale et marginalisante** se répercute sur les marchés du travail **de tous les pays,** en particulier en ce qui concerne la création d'emplois et les conditions d'emploi, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement,

(Uruguay)

Nouvel alinéa 12bis

Ajouter, après le douzième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

12bis) consciente que la création d'emplois résultant de la mondialisation doit générer du travail décent, et non pas n'importe quel travail,

(Norvège)

Alinéa 13

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *convaincue* que l'éradication de la pauvreté, ~~l'enseignement~~ **l'éducation** obligatoire jusqu'à 16 ans, **l'enseignement dispensé et financé par l'État,** la stabilisation de l'emploi et la création d'emplois doivent être **des stratégies au cœur** des objectifs centraux des politiques nationales de développement à long terme de tous les pays **en développement affichant un taux de chômage élevé,**

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *convaincue* que l'éradication de la pauvreté, l'enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans, **les politiques de croissance**, la stabilisation de l'emploi et la création d'emplois doivent être des objectifs centraux des politiques nationales de développement à long terme de tous les pays,

(France)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *convaincue* que l'éradication de la pauvreté, l'enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans, ~~la stabilisation de l'emploi et la création d'emplois~~ **le plein emploi productif et le travail décent** doivent être des objectifs centraux des politiques nationales de développement à long terme de tous les pays,

(Allemagne)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *convaincue* que l'éradication de la pauvreté, ~~l'enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans~~, **l'accès universel à l'éducation/l'éducation pour tous (EPT)**, la stabilisation de l'emploi et la création d'emplois doivent être des objectifs centraux des politiques nationales de développement à long terme de tous les pays,

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *convaincue* que l'éradication de la pauvreté, l'enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans, ~~la stabilisation de l'emploi~~ et la création d'emplois doivent être des objectifs centraux des politiques nationales de développement à long terme de tous les pays,

(Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *convaincue* que la réduction **et l'éradication** de la pauvreté, **l'élimination de l'exclusion sociale**, ~~l'enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans~~, ~~la stabilisation de~~ **la création d'emplois stables et dignes, ainsi que la protection des travailleurs et des travailleuses au travail** doivent être des objectifs centraux des politiques nationales de développement à long terme de tous les pays,

(Uruguay)

Alinéa 14

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) *consciente* que ~~la notion de travail comme source de dignité a été dévalorisée~~ dans la mesure où la pensée économique dominante considère le travail comme un ~~simple~~ facteur de productivité et fait peu de cas de sa valeur pour les êtres humains à titre personnel, ~~pour les familles, les groupes sociaux et les sociétés~~ **production parmi d'autres et que les salaires et les avantages sociaux sont en grande partie fixés dans des marchés impersonnels où il n'est pas tenu compte directement de la situation du travailleur par rapport à sa famille, à son groupe social ou à la société** en général,

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) *consciente* que la notion de travail comme source de dignité a été dévalorisée dans la mesure où la pensée économique dominante, **à savoir néo-libérale et**

marginalisante, considère le travail comme ~~un simple facteur de productivité~~ **un simple moyen d'accumuler du capital** et fait peu de cas de sa valeur pour les êtres humains à titre personnel, pour les familles, les groupes sociaux et les sociétés en général,

(Uruguay)

Nouvel alinéa 14bis

Ajouter, après le quatorzième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

14bis) S'alarmant du danger de voir la mondialisation s'accompagner d'un effet de polarisation qui donne aux uns les bienfaits en termes de marchés accrus, de création d'emplois, de croissance et de nouveaux progrès et aux autres les retombées négatives en termes de sous-compétitivité, de perte d'emplois et d'appauvrissement,

(Algérie)

Alinéa 15

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) constatant que la concurrence accrue sur le plan international a amené les marchés de l'emploi de nombreux pays à évoluer vers une plus grande flexibilité et à recourir plus largement à des conditions d'emploi atypiques (travail temporaire ou à temps partiel, contrats à durée déterminée, etc.), qui ne sont pas nécessairement couvertes par le droit du travail et les normes de sécurité sociale et exposent de ce fait les travailleurs à des risques et à des inconvénients supplémentaires, **et, dans certains pays, a donné lieu à des formes d'exploitation non conformes aux principes internationaux bien établis,**

(Italie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) constatant que la concurrence **déloyale** accrue sur le plan international **des grandes entreprises et des multinationales** a amené, **voire contraint**, les marchés de l'emploi de nombreux pays à évoluer vers une plus grande **dérégulation et plus de** flexibilité et à recourir plus largement à des conditions d'emploi atypiques (travail temporaire ou à temps partiel, contrats à durée déterminée, **journées de travail sans aucune pause**, etc.), **qui dont la plupart** ne sont pas nécessairement couvertes par le droit du travail, **par la protection des droits syndicaux et par** les normes de sécurité sociale et exposent de ce fait les travailleurs, **hommes et femmes**, à des risques supplémentaires, **à des accidents, voire à la perte de la vie** ~~et à des inconvénients,~~

(Uruguay)

Nouvel alinéa 15bis

Ajouter, après le quinzième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

(15bis) consciente que les nouvelles pressions de la concurrence internationale et l'emprise croissante d'une vision purement économique portent en elles le risque d'une atteinte généralisée et croissante à la santé, à la sécurité et à l'espérance de vie des travailleurs, et menacent de réintroduire l'esclavage sous une forme moderne,

(Italie)

Alinéa 16

Modifier l'alinéa existant comme suit :

16) *constatant en outre* que ce phénomène de flexibilité accrue du marché du travail peut ~~contribuer à l'insécurité et à la marginalisation de larges pans de la population~~ **avoir des effets divers** et qu'il faut par conséquent ~~renforcer~~ **assurer l'existence d'un cadre qui renforce** la sécurité de l'emploi dans tous les secteurs de l'économie nationale,

(Australie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

16) *constatant en outre* que ce phénomène de flexibilité accrue du marché du travail peut contribuer à l'insécurité et à la marginalisation de larges pans de la population ~~et qu'il faut par conséquent renforcer la sécurité de l'emploi dans tous les secteurs de l'économie nationale,~~

(France)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

16) *constatant en outre* que ce phénomène de flexibilité accrue du marché du travail peut, **faute de garanties adéquates**, contribuer à l'insécurité et à la marginalisation de larges pans de la population ~~et qu'il faut par conséquent renforcer la sécurité de l'emploi dans tous les secteurs de l'économie nationale,~~

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

16) *constatant en outre* que, **même dans les pays dont les lois nationales sont conformes aux accords internationaux**, ce phénomène de flexibilité accrue **une flexibilité excessive** du marché du travail **engendre une** ~~peut contribuer à l'insécurité et à la~~ marginalisation de larges pans de la population et qu'il faut par conséquent, **en ce qui concerne ces pays également**, renforcer la sécurité de l'emploi dans tous les secteurs de l'économie nationale,

(Italie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

16) *constatant en outre* que ce phénomène de flexibilité accrue du marché du travail peut contribuer à l'insécurité et à la marginalisation de larges pans de la population, ~~et qu'il faut par conséquent renforcer la sécurité de l'emploi dans tous les secteurs de l'économie nationale~~ **mais aussi à une création d'emplois plus importante et à un chômage modéré**,

(Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

16) *constatant en outre* que ce phénomène de **dérégulation et de** flexibilité accrue du marché du travail peut contribuer à l'insécurité et à la marginalisation **et à l'exclusion** de larges pans de la population et qu'il faut par conséquent renforcer la sécurité de l'emploi dans tous les secteurs de l'économie nationale,

(Uruguay)

Alinéa 17

Modifier l'alinéa existant comme suit :

17) *convaincue* de l'importance de trouver un juste milieu entre la nécessité pour les employeurs de disposer de souplesse dans la gestion de la main-d'œuvre, d'une part, et le droit légitime des salariés de bénéficier de la sécurité de l'emploi, ainsi que de conditions de travail sûres et saines et d'avoir accès à la formation professionnelle et à la protection sociale, d'autre part, **et sachant que les parlements ont un rôle extrêmement important à jouer dans ce domaine,**

(Japon)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

17) *convaincue* de l'importance de trouver un juste milieu entre la nécessité pour les employeurs de disposer de souplesse dans la gestion de la main-d'œuvre, d'une part, et le droit légitime des salariés de bénéficier de la **liberté d'association et du droit à la négociation collective,** de la sécurité de l'emploi, ainsi que de conditions de travail sûres et saines et d'avoir accès à la formation professionnelle et à la protection sociale, d'autre part,

(Norvège)

Fusionner les alinéas 17 et 22, en les remaniant comme suit :

17) *convaincue* de l'importance de trouver un juste milieu entre la nécessité pour les employeurs de disposer de souplesse dans la gestion de la main-d'œuvre, d'une part, et le droit légitime des salariés de bénéficier de la sécurité de l'emploi, ainsi que de conditions de travail sûres et saines et d'avoir accès à **l'éducation et à des moyens de rester compétitifs dans une économie de plus en plus fondée sur la connaissance, incluant** la formation professionnelle et à la protection sociale, d'autre part,

(Philippines)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

17) *convaincue* **que les employeurs doivent respecter les droits des hommes et des femmes, d'une part, et le droit légitime des salariés de remplir leurs obligations au travail, tout en ayant présent à l'esprit** ~~de l'importance de trouver un juste milieu entre la nécessité pour les employeurs de disposer de souplesse dans la gestion de la main-d'œuvre, d'une part, et le droit légitime des salariés de bénéficier de la sécurité de l'emploi, ainsi que des conditions de travail sûres et saines et d'avoir accès à la formation professionnelle et à la protection sociale, d'autre part,~~

(Uruguay)

Nouvel alinéa 17bis

Ajouter, après le dix-septième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

17bis) partageant une conception de la mondialisation qui en fait un processus de partage du progrès, une mondialisation véritablement mondiale, où la mondialité serait en premier lieu synonyme de solidarité et consacrerait une convergence d'intérêts entre les desseins les plus nobles des mondialisateurs et les préoccupations légitimes des mondialisés,

(Algérie)

Alinéa 18

Modifier l'alinéa existant comme suit :

18) *certaine* que, pour répondre aux exigences de la mondialisation tout en assurant une protection efficace des droits et obligations des salariés, **à la lumière de la bonne gouvernance**, il convient d'adapter et de revoir régulièrement la législation du travail **et de mettre en place des institutions fortes, réactives, transparentes et responsables pour le marché du travail**,

(Allemagne)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

18) *certaine* que, pour répondre aux exigences de la mondialisation tout en assurant une protection efficace des droits et obligations des salariés, il convient d'~~adapter~~ **actualiser** et de revoir régulièrement la législation du travail,

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

18) *certaine* que, pour répondre aux exigences de la mondialisation tout en assurant une protection efficace des droits et obligations des salariés, il convient, **si besoin est, d'évaluer**, d'adapter et de revoir régulièrement **l'application de** la législation du travail **et les budgets correspondants**,

(Japon)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

18) *certaine* que, pour répondre aux exigences de la mondialisation tout en assurant une protection efficace des droits et obligations des salariés, il convient d'~~adapter~~ de revoir régulièrement la législation du travail **et de l'adapter aux évolutions mondiales**,

(Philippines)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

18) *certaine* que, pour répondre aux exigences de la mondialisation, **il faut assurer** ~~tout en assurant~~ une protection efficace des droits et obligations **des travailleurs et travailleuses** salariés, **et respecter** la législation du travail **qu'il** convient d'adapter et de revoir régulièrement **en faveur des travailleurs et travailleuses**,

(Uruguay)

Nouvel alinéa 18bis

Ajouter, après le dix-huitième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

18bis) prônant une mondialisation à visage humain comme objectif visant à accroître la compétitivité des entreprises sur les marchés mondiaux des biens et des services, tout en assurant aux citoyens l'accès à des emplois décents, et leur participation au développement économique et social de leur pays,

(Algérie)

Ajouter, après le dix-huitième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

18bis) considérant la place centrale qu'occupe la législation du travail dans le cadrage de la relation de l'emploi et dans l'encadrement du processus de mise à niveau social des entreprises et l'infléchissement qu'elle est susceptible d'imprimer à leurs

comportements vers l'adoption de normes internationales de travail et la protection efficace des droits fondamentaux et obligations des salariés,

(Maroc)

Alinéa 19

Modifier l'alinéa existant comme suit :

19) *soulignant* la nécessité de politiques de l'emploi **productif** tournées vers l'avenir et de mesures ciblées de création d'emploi propres à offrir ~~à tous~~ la perspective d'emplois **stables, dignes de meilleure qualité** et plus productifs,

(Uruguay)

Nouvel alinéa 19bis

Ajouter, après le dix-neuvième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

19bis) sachant que le secteur privé est le moteur de la croissance et de la création d'emplois, et estimant donc qu'il faut créer un environnement propice au développement du secteur privé (des PME notamment) en supprimant les obstacles administratifs et en encourageant la création d'entreprises,

(Allemagne)

Alinéa 20

Modifier l'alinéa existant comme suit :

20) ~~mesurant~~ **soulignant** la nécessité de développer et le secteur public et le secteur privé de l'économie et d'exploiter le potentiel du commerce international et de l'investissement étranger direct pour créer des emplois et rendre les marchés de l'emploi plus performants,

(Allemagne)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

20) *mesurant* la nécessité de développer ~~et le secteur public et~~ le secteur privé de l'économie et d'exploiter le potentiel du commerce international et de l'investissement étranger direct pour créer des emplois et rendre les marchés de l'emploi plus performants,

(Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

20) *mesurant* la nécessité de développer et le secteur public et le secteur privé de l'économie et d'exploiter le potentiel du commerce international **équitable** et de l'investissement étranger direct **en ce qui concerne les droits de l'homme des salariés et de la population** pour créer des emplois **dignes** et rendre les marchés de l'emploi plus performants **dans le respect de la souveraineté et des politiques de développement de chaque pays,**

(Uruguay)

Alinéa 21

Sans objet en français.

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

21) *convaincue* que l'éducation étant une force potentielle de libération et l'instrument fondamental du développement professionnel, il faut impérativement promouvoir un lien bien structuré entre l'enseignement – **notamment** supérieur – et les besoins et les exigences du marché du travail,

(France)

Alinéa 22

Modifier l'alinéa existant comme suit :

22) *soulignant* que, pour rester compétitifs dans une économie toujours plus axée sur le savoir et à l'heure de la mondialisation, les salariés doivent avoir accès à l'éducation permanente et à la formation professionnelle **axée sur le marché**,

(Allemagne)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

22) *soulignant* que, pour rester compétitifs dans une économie toujours plus axée sur le savoir et à l'heure de la mondialisation, ~~les salariés~~ **toute personne qui en a besoin** doit avoir accès à l'éducation permanente et à la formation professionnelle, **et que les gouvernements doivent s'efforcer d'instituer des systèmes pour garantir le plus possible cet accès**,

(Japon)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

22) *soulignant* que, pour rester compétitifs ~~dans une économie toujours plus axée sur le savoir et à l'heure de la mondialisation, les salariés doivent avoir accès à l'éducation permanente et à la formation professionnelle~~ **des dispositifs incitatifs à l'éducation et à la formation professionnelle, à des conditions avantageuses, associant aussi bien les employeurs que les salariés et les pouvoirs publics, doivent être mis en place pour maintenir et renforcer l'employabilité des salariés**,

(Maroc)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

22) *soulignant* que, pour rester compétitifs dans une économie toujours plus axée sur le savoir et à l'heure de la mondialisation, les ~~salariés~~ **les travailleurs et travailleuses ainsi que les membres de leurs familles** doivent avoir accès à l'éducation permanente et à la formation professionnelle,

(Uruguay)

Nouvel alinéa 22bis

Ajouter, après le vingt-deuxième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

22 bis) *persuadée* qu'il faut assortir les politiques de contrôle et de gestion de l'immigration de politiques adaptées d'intégration sociale, d'éducation et de formation professionnelle pour empêcher que l'immigration spontanée ne se combine avec une pression inadmissible visant à ramener les coûts salariaux en dessous des limites légales, et pour empêcher la formation de ghettos de main-d'œuvre sous-payée et sous-qualifiée voire certaines formes d'esclavage moderne,

(Italie)

Alinéa 23

Modifier l'alinéa existant comme suit :

23) *ayant à l'esprit* le rôle essentiel des partenariats **entre acteurs compétents** dans la promotion du dialogue social et dans la limitation des effets néfastes de la flexibilité du marché de l'emploi,

(Allemagne)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

23) *ayant à l'esprit* le rôle essentiel des partenariats dans la promotion du dialogue social ~~et dans la limitation des effets néfastes~~ **en vue de tempérer les conséquences involontaires** de la flexibilité du marché de l'emploi,

(Australie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

23) *ayant à l'esprit* le rôle essentiel des ~~partenariats~~ **partenaires sociaux** dans la promotion du dialogue social ~~et dans la limitation des effets néfastes~~ **propre à réduire au minimum les effets néfastes** de la flexibilité du marché de l'emploi,

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

23) *ayant à l'esprit* le rôle essentiel des ~~partenariats~~ **partenaires** dans la **limitation des effets néfastes de la flexibilité du marché de l'emploi et dans la** promotion du dialogue social ~~et dans la limitation des effets néfastes de la flexibilité du marché de l'emploi~~ **aux niveaux national et international, dans une perspective d'instaurer un système de labellisation au niveau social et d'adopter des codes de conduite conformes aux principes du travail décent,**

(Maroc)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

23) *ayant à l'esprit* le rôle essentiel des partenariats dans la promotion du dialogue social **dans une flexibilité du marché de l'emploi respectueuse des droits sociaux fondamentaux** et dans la limitation des effets néfastes de la flexibilité du marché de l'emploi,

(Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

23) *ayant à l'esprit* le rôle essentiel des partenariats dans la promotion ~~du dialogue social et dans la limitation des effets néfastes~~ **de la participation et du dialogue social, ainsi que de l'élimination de la dérégulation et** de la flexibilité du marché de l'emploi,

(Uruguay)

Alinéa 24

Modifier l'alinéa existant comme suit :

24) *sachant* que les syndicats ~~sont~~ **doivent être** profondément soucieux de préserver **la stabilité, la participation et la démocratie syndicale, en s'efforçant d'intégrer** les bienfaits potentiels ~~de la~~ **d'une** mondialisation **inclusive** et de profiter – **pour une répartition équitable entre tous – des avantages issus des emplois,** de l'accélération de la croissance économique

et de l'augmentation des débouchés professionnels **décents**, ainsi que des avantages de la stabilité dont s'accompagne l'interdépendance économique, **la complémentarité, la solidarité et la coopération économique,**

(Uruguay)

Alinéa 25

Supprimer l'alinéa.

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

25) *convaincue* que le respect des droits de l'homme, notamment des normes fondamentales qui régissent le travail, doit être une préoccupation ~~prioritaire~~ **vitale** de la communauté internationale,

(Suède)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

25) *convaincue* que le respect des droits de l'homme **dans leur ensemble**, notamment des normes fondamentales qui régissent le travail, doit être une préoccupation prioritaire de la communauté internationale, **et de ses parties prenantes directes,**

(Uruguay)

Alinéa 26

Modifier l'alinéa existant comme suit :

26) *insistant* sur la nécessité de préserver la démocratie **participative**, de renforcer l'état de droit et de promouvoir le respect **et l'application** des normes internationales relatives aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, notamment en ce qui concerne le droit ~~au travail~~ **à un emploi digne** et le droit au développement,

(Uruguay)

Alinéa 27

Modifier l'alinéa existant comme suit :

27) *insistant également* sur la nécessité d'assurer une protection sociale ~~à ceux~~ **aux différentes catégories de travailleurs** qui connaissent des difficultés professionnelles par suite directe ou indirecte de la mondialisation, **en particulier dans l'économie informelle,**

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

27) *insistant également* sur la nécessité d'assurer une protection sociale à ceux qui connaissent des difficultés professionnelles par suite directe ou indirecte de la mondialisation **marginalisante et inéquitable,**

(Uruguay)

Alinéa 28

Modifier l'alinéa existant comme suit :

28) *insistant enfin* sur l'importance du rôle que les parlements et les parlementaires peuvent jouer pour étendre les avantages de la mondialisation aux pays en développement,

afin que leur population bénéficie d'une ~~plus grande~~ justice sociale **réelle** ainsi que de la prospérité économique, ~~et~~ de la sécurité de l'emploi **et d'une protection sociale accrues**,

(Philippines)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

28) *insistant enfin* sur l'importance du rôle que les parlements et les parlementaires peuvent jouer pour étendre les avantages de la mondialisation **équitable** aux pays en développement, afin que leur population bénéficie d'une plus grande justice sociale ainsi que d'une prospérité économique, **d'une stabilité** et d'une sécurité de l'emploi accrues,

(Uruguay)

Nouvel alinéa 28bis

Ajouter, après le vingt-huitième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

28bis) *saluant* le rôle particulier et la compétence de l'Organisation internationale du travail (OIT), rappelés dans la Déclaration ministérielle sur le plein emploi et le travail décent pour tous adoptée à la Réunion de haut niveau du Conseil économique et social de l'ONU en juillet 2006, s'agissant de concrétiser la notion de travail décent pour tous,

(Norvège)

Nouveaux alinéas 28bis, 28ter, 28quater et 28quinquies

Ajouter, après l'alinéa 28, quatre nouveaux alinéas comme suit :

28bis) *rappelant* la résolution 208/2006 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement et la résolution de l'UIP sur les migrations et le développement adoptée par la 113^{ème} Assemblée de l'UIP en 2005,

28ter) *sachant* que les migrations sont devenues, du fait de la mondialisation, un enjeu planétaire offrant la perspective stratégique de créer des emplois et d'assurer la sécurité de l'emploi à travers le monde, ce qui alimentera et renforcera le processus de développement dans les pays en développement comme dans les pays développés,

28quater) *sachant en outre* que les travailleurs migrants, et les membres de leurs familles, s'exposent au risque d'être exploités et d'être victimes de discrimination, et *soulignant donc* la nécessité pour les pays d'origine, de transit et de destination de veiller à ce que tous les migrants soient protégés de toute forme d'exploitation ou de discrimination, et à ce que les droits de l'homme et la dignité des migrants et de leurs familles, en particulier les travailleuses migrantes et les enfants migrants, soient respectés et protégés,

28quinquies) *se félicitant* des initiatives visant à renforcer le dialogue international sur les migrations entre les pays à tous les niveaux : international, régional et bilatéral, et *notant avec intérêt* la tenue du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement dans le cadre de la 61^{ème} session de l'Assemblée générale de 2006 et la convocation du Forum mondial sur les migrations et le développement qui se tiendra en Belgique en 2007,

(Indonésie)

DISPOSITIF

Paragraphe 1

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *exhorte* les parlements à faire pression sur les gouvernements, **les employeurs, les syndicats** et autres parties prenantes afin qu'ils mettent la création d'emplois **et de travail décent** au centre des orientations nationales et s'efforcent de créer un environnement propice au développement des zones rurales et urbaines;

(Chili)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *exhorte* les parlements à faire pression sur les gouvernements et autres parties prenantes afin qu'ils mettent la **croissance et donc la** création d'emplois au centre des orientations nationales et s'efforcent de créer un environnement propice au développement **équilibré** des zones rurales et urbaines;

(France)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *exhorte* les parlements à faire pression sur les gouvernements et autres parties prenantes afin qu'ils mettent la création d'emplois **et le travail décent** au centre des orientations nationales et s'efforcent de créer un environnement propice au développement des zones rurales et urbaines;

(Allemagne)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *exhorte* les parlements à ~~faire pression sur les~~ **demandeur aux** gouvernements et autres parties prenantes ~~afin qu'ils mettent~~ **de mettre** la création d'emplois au centre des orientations nationales et ~~s'efforcent de créer un environnement propice au développement des zones rurales et urbaines~~ **de prêter davantage attention à l'impact social de la mondialisation, en privilégiant la création d'emplois et l'amélioration des conditions de travail;**

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *exhorte* les parlements à **adopter des lois qui promeuvent la croissance de l'emploi et consacrent le travail comme élément fondamental du progrès humain**, à faire pression sur les gouvernements et autres parties prenantes afin qu'ils mettent la création d'emplois au centre des orientations nationales et s'efforcent de créer un environnement propice au développement des zones rurales et urbaines;

(Italie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *exhorte* les parlements à faire pression sur les gouvernements et autres parties prenantes afin qu'ils ~~mettent la~~ **placent les politiques de** création d'emplois au centre des orientations ~~nationales~~ et s'efforcent de créer un environnement propice au développement ~~des zones~~ rurales et urbaines;

(Soudan)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. **exhorte** les parlements à faire pression **de manière durable et à faire des contributions constructives afin de placer,** ~~sur les gouvernements et autres parties prenantes afin qu'ils mettent~~ la création d'emplois **dignes et productifs** au centre des orientations nationales, **à œuvrer pour mettre en place des politiques cohérentes, permanentes et bénéfiques pour les populations** et à s'efforcer de créer un environnement propice au développement des zones rurales et urbaines, **sans discrimination;**

(Uruguay)

Nouveaux paragraphes 1bis, 1ter, 1quater et 1quinquies

Ajouter, après le paragraphe 1, quatre nouveaux paragraphes comme suit :

- 1bis.** *demande* aux parlements et aux gouvernements d'augmenter les crédits affectés dans le budget de l'Etat des pays en développement au développement social ou à l'investissement dans l'élément humain en vue d'améliorer l'enseignement général et technique, aussi bien que les aptitudes et les compétences, de manière à promouvoir la compétitivité des économies de ces pays sur les marchés internationaux, assurer la persistance de leur jeune expérience de développement et assurer la stabilité du marché du travail;
- 1ter.** *exhorte* les pays avancés et les institutions internationales donatrices, particulièrement le FMI et la Banque mondiale à accorder davantage de prêts et d'investissements aux secteurs des communications et des technologies de l'information dans les pays en développement en vue d'y créer plus d'emplois, et à attacher un intérêt particulier aux programmes de soutien technique et technologique offerts à ces pays;
- 1quater.** *demande* aux pays en développement de mettre progressivement en œuvre les politiques d'ajustement structurel et de redressement économique de manière à réaliser la justice sociale, à assurer la stabilité et la sécurité du marché du travail, aussi bien que la stabilité politique;
- 1quinquies.** *demande* à tous les gouvernements de mettre en place une stratégie globale de nature à réduire les effets négatifs de la mondialisation et de l'économie de marché sur le marché du travail et sur la sécurité de l'emploi dans les pays en développement, stratégie comprenant l'augmentation des investissements étrangers directs dirigés vers les secteurs des communications et de la technologie de l'information, le renforcement de la structure scientifique et technique grâce à des programmes de soutien technique et technologique, aux missions scientifiques et à l'implantation de la technologique, et la mise en place d'une Charte d'honneur qui oblige les firmes multinationales à investir dans les secteurs productifs et constructifs qui créent des emplois;

(Egypte)

Paragraphe 2

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *exhorte en outre* les gouvernements, ainsi que les syndicats et l'OIT, à être plus attentifs à l'impact social de la mondialisation en se focalisant en particulier sur la création d'emplois et sur ~~l'amélioration des conditions de travail~~ **la qualité de l'emploi;**
(Grèce)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *exhorte en outre* les gouvernements, ainsi que ~~les syndicats~~ **partenaires sociaux** et l'OIT, à être plus attentifs à l'impact social de la mondialisation, ~~en se focalisant en particulier sur~~ à la création d'emplois et ~~sur~~ à l'amélioration des conditions de travail;
(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *exhorte en outre* les gouvernements, ainsi que les syndicats, **le secteur privé** et l'OIT, à être plus attentifs à l'impact social de la mondialisation en se focalisant en particulier sur la création d'emplois et sur l'amélioration des conditions de travail;
(Roumanie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *exhorte en outre* les gouvernements, ainsi que les syndicats et l'OIT, à être plus attentifs à l'impact social de la mondialisation en se focalisant en particulier sur la création d'emplois et sur l'amélioration des conditions de travail, **sachant que la paix dans le monde, la sécurité et le dialogue entre les civilisations sont essentiels pour y parvenir;**
(Espagne)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *exhorte en outre* les gouvernements, ainsi que les ~~syndicats~~ **partenaires sociaux** et l'OIT, à être plus attentifs à l'impact social de la mondialisation en se focalisant en particulier sur la création d'emplois et sur l'amélioration des conditions de travail;
(Suisse)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *exhorte en outre* les gouvernements, ainsi que les syndicats et l'OIT, à être plus attentifs à l'impact social, **culturel, économique et politique** de la mondialisation **néo-libérale et marginalisante** et se focalisant en particulier sur la création d'emplois **dignes et productifs et** sur l'amélioration des conditions de travail **dignes pour tous;**
(Uruguay)

Nouveau paragraphe 2bis

Ajouter, après le paragraphe 2, un nouveau paragraphe comme suit :

- 2bis. demande aux Etats d'instaurer des systèmes qui permettent à toutes les personnes qui en ont besoin d'avoir la possibilité de recevoir une éducation et une formation professionnelle adaptées à leurs exigences individuelles;**
(Japon)

Ajouter, après le paragraphe 2, un nouveau paragraphe comme suit :

2bis. prie instamment les parlements de promouvoir des politiques de création d'emplois pour les femmes et les jeunes;

(Philippines)

Paragraphe 3

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. ~~demande~~ **demande** aux gouvernements ~~de lutter contre la précarité des conditions d'emploi et aux partenaires sociaux de travailler ensemble afin de régler les problèmes que posent les conditions émergentes du marché du travail;~~

(Inde)

Nouveau paragraphe 3bis

Ajouter, après le paragraphe 3, un nouveau paragraphe comme suit :

3bis. déplore les diverses formes d'exploitation dans le travail, comme le travail asservi et autres formes de travail s'apparentant à l'esclavage;

(Norvège)

Paragraphe 4

Supprimer le paragraphe.

(Inde, Roumanie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. ~~prie instamment~~ les Etats de ne pas conclure de contrat de travail précaire ou informel avec leurs agents **que s'il existe un mécanisme de compensation sociale de la précarité fondé sur le soutien social et la formation professionnelle et de ne pas conclure de contrat de travail informel avec leurs agents, et de donner ainsi l'exemple;**

(France)

Nouveau paragraphe 4bis

Ajouter, après le paragraphe 4, un nouveau paragraphe comme suit :

4bis prie instamment les gouvernements d'appuyer des modalités alternatives d'organisation et de négociation collectives pour traiter efficacement les effets potentiellement néfastes de la flexibilité du travail;

(Philippines)

Paragraphe 5

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. ~~appelle~~ la communauté internationale à veiller à ce que tous les pays et toutes les catégories de la population bénéficient plus équitablement des avantages de la

mondialisation en ~~gommant~~ **en vue d'effacer** les immenses disparités et irrégularités actuelles en matière d'accès **aux moyens d'existence et** à la protection sociale;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *appelle* la communauté internationale à veiller à ce que tous les pays et toutes les catégories de la population bénéficient plus équitablement des avantages de la mondialisation en **développant, notamment, des actions spécifiques liées à la dimension genre de manière à** ~~gommer~~ les immenses disparités et irrégularités actuelles en matière d'accès à la protection sociale, **à renforcer la sécurité de l'emploi des femmes dans tous les secteurs de l'économie nationale, dans le but d'assurer la réalisation du principe "à travail de valeur égale, salaire égal"**;

(Maroc)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *appelle* la communauté internationale à veiller à ce que tous les pays et toutes les catégories de la population bénéficient ~~plus~~ équitablement des avantages de la mondialisation en ~~gommant~~ les immenses disparités et irrégularités actuelles en matière d'accès à la protection sociale;

(Philippines)

Sans objet en français.

(Roumanie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *appelle* la communauté internationale à veiller à ce que tous les pays et toutes les catégories de la population bénéficient plus équitablement des avantages de la mondialisation en ~~gommant les immenses disparités et irrégularités actuelles en matière d'accès à la protection sociale~~ **par l'adoption et la mise en œuvre de mesures favorisant l'accès à la protection sociale**;

(Suisse)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *appelle* la communauté internationale à veiller à ce que tous les pays et toutes les catégories de la population bénéficient plus équitablement des avantages de la mondialisation **équitable** en ~~gommant~~ **éliminant** les immenses disparités et irrégularités actuelles en matière d'accès à la protection sociale;

(Uruguay)

Nouveau paragraphe 5bis

Ajouter, après le paragraphe 5, un nouveau paragraphe comme suit :

- 5bis. demande aux gouvernements et au secteur privé de relever l'âge au-delà duquel une personne ne peut plus aspirer à obtenir un emploi. Il ne faut pas que le recrutement se limite aux personnes de moins de 40 ans. Les gouvernements et le secteur privé devront conclure des accords pour atteindre cet objectif, surtout dans les pays dont la population se compose principalement de personnes du troisième âge;**

(Mexique)

Paragraphe 6

Supprimer le paragraphe.

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *attire l'attention* des gouvernements sur le fait que, face à la flexibilité croissante du marché du travail, il convient, même si la tâche est difficile, de ~~renforcer~~ **ne pas compromettre** la sécurité de l'emploi ainsi que la sécurité sur le lieu de travail, ~~et non de les réduire;~~

(Australie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *attire l'attention* **des parlements et** des gouvernements sur le fait que, face à la flexibilité croissante du marché du travail, il convient, même si la tâche est difficile, de renforcer la sécurité de l'emploi ainsi que la sécurité sur le lieu de travail, et non de les réduire;

(Italie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *attire l'attention* des gouvernements sur le fait que, face à la flexibilité croissante du marché du travail, il convient, ~~même si la tâche est difficile,~~ de renforcer la sécurité de l'emploi ~~ainsi que la sécurité sur le lieu de travail,~~ et non de les réduire;

(Philippines)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *attire l'attention* des gouvernements sur le fait que, face à la flexibilité croissante du marché du travail, il convient, même si la tâche est difficile, **de prendre en compte et** de renforcer la sécurité **et la stabilité** de l'emploi ainsi que la sécurité **et la santé** sur le lieu de travail, et non de les **déréguler, de les méconnaître ou de les** réduire;

(Uruguay)

Nouveau paragraphe 6bis

Ajouter, après le paragraphe 6, un nouveau paragraphe comme suit :

- 6bis** *exhorte* les parlements et les gouvernements des pays affectés par une forte immigration à prendre conscience du fait que l'absence de politiques adaptées d'intégration sociale, d'éducation et de formation professionnelle pour les travailleurs immigrés risque de conduire à la segmentation du marché du travail et à la formation de ghettos de main-d'œuvre où la sécurité de l'emploi, la santé des travailleurs, la sécurité et la dignité sont si menacées qu'ils constituent une forme d'esclavage occulte, inacceptable dans une société moderne;

(Italie)

Ajouter, après le paragraphe 6, un nouveau paragraphe comme suit :

- 6bis** *demande* aux gouvernements de privilégier la nécessité de créer du travail décent, ce qui suppose rémunération adéquate, protection sociale adéquate, et cadre de protection des droits;

(Norvège)

Paragraphe 7

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. ~~encourage~~ **salue la capacité de** tous les partenaires sociaux, dont les organisations patronales et les syndicats, à ouvrir un véritable dialogue social afin de définir les instruments stratégiques et les moyens pratiques nécessaires pour créer davantage d'emplois et faire reculer le chômage;

(Australie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. ~~encourage~~ tous les partenaires sociaux, dont les organisations patronales et les syndicats, à ouvrir un véritable dialogue social afin de définir les instruments stratégiques et les moyens pratiques nécessaires pour créer davantage d'emplois **qualifiés** et faire reculer le chômage;

(Allemagne)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. ~~encourage~~ tous les partenaires sociaux, dont les organisations patronales et les syndicats, à ouvrir un véritable dialogue social afin de définir les instruments stratégiques et les moyens pratiques nécessaires pour créer davantage d'emplois et faire reculer le chômage; **et pour accroître l'employabilité par la formation;**

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. ~~encourage~~ tous les partenaires sociaux, dont les organisations patronales et les syndicats, à ouvrir un véritable dialogue social, **élargi et inclusif** afin de définir les instruments stratégiques et les moyens pratiques nécessaires pour créer davantage d'emplois et faire reculer **l'emploi précaire et** le chômage;

(Uruguay)

Nouveau paragraphe 7bis

Ajouter, après le paragraphe 7, un nouveau paragraphe comme suit :

- 7bis invite les parlements à veiller à ce que la législation et les politiques sur l'emploi ciblent expressément les groupes sociaux marginalisés et vulnérables; à ce propos, encourage les parlements à appuyer l'entrée en vigueur de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, et l'application de ses dispositions relatives au travail et à l'emploi;**

(Roumanie)

Nouveaux paragraphes 7bis et 7ter

Ajouter, après le paragraphe 7, deux nouveaux paragraphes comme suit :

- 7bis est convaincue que la coopération tripartite entre syndicats, organisations patronales et gouvernement peut avoir des effets positifs;**

- 7ter note avec intérêt la création de conseils mondiaux d'entreprise dans certaines grandes sociétés multinationales qui facilitent les réunions au niveau international entre salariés de la même entreprise établis dans des pays différents;**

(Norvège)

Paragraphe 8

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. *appelle* les gouvernements à favoriser le développement; à lutter contre la pauvreté et les inégalités dans les pays et entre les pays; à réduire les écarts en matière d'éducation entre les pays; à assurer la pérennité des transformations qui résultent des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ~~de la diminution des coûts de transport et de l'accroissement des libertés commerciales et financières;~~ et à faire avancer la réflexion politique parallèlement à l'évolution du marché du travail;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. *appelle* les gouvernements à ~~favoriser~~ **accélérer** le développement; [...]

(Soudan)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. *appelle* les gouvernements à favoriser le développement; à lutter contre la pauvreté et les inégalités dans les pays et entre les pays; **à accompagner le développement, à coopérer, à compléter et à soutenir des politiques pour protéger les hommes et les travailleurs des transformations résultant** ~~à réduire les écarts en matière d'éducation entre les pays; à assurer la pérennité des transformations qui résultent des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de la diminution des coûts de transport et de l'accroissement des libertés commerciales et financières~~ **destructrices d'emplois, et à intégrer ceux qui subissent le phénomène susmentionné par des décisions et solutions ainsi qu'** à faire avancer la réflexion politique parallèlement à l'évolution du marché du travail;

(Uruguay)

Paragraphe 9

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *recommande* de donner, **dans la mesure du possible**, la priorité en matière d'investissement public et d'investissement étranger aux projets d'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre qui garantissent un emploi massif des populations pauvres et ~~desservent des zones défavorisées~~ **peu qualifiées;**

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *recommande* de donner la priorité en matière d'investissement public et d'investissement étranger **au développement des ressources humaines et** aux projets d'infrastructure **qui peuvent créer des emplois de qualité en grand nombre** ~~à forte intensité de main-d'œuvre qui garantissent un emploi massif des populations pauvres et desservent des zones défavorisées;~~

(Philippines)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *recommande* de donner la priorité en matière d'investissement public et d'investissement étranger aux projets d'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre

qui garantissent un emploi massif des populations pauvres et desservent des zones défavorisées, **selon que de besoin**;

(Suède)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *recommande* de donner la priorité en matière d'investissement public et d'investissement étranger aux projets d'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre qui garantissent un emploi **digne, régulier et** massif des populations pauvres et desservent **de préférence** des zones défavorisées;

(Uruguay)

Paragraphe 10

Supprimer le paragraphe.

(Inde, Suisse)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *recommande en outre* d'observer un équilibre strict entre les intérêts du secteur privé et ceux du secteur public, **en assujettissant le secteur privé aux réglementations et au contrôle de l'Etat** de façon à assurer une croissance durable de la productivité et une plus grande compétitivité de l'économie de même qu'une stabilité sociale, l'égalité générale, l'égalité des chances, que l'on soit homme ou femme, et le respect des droits des travailleurs, **hommes ou femmes, et de ceux des membres de leurs familles**;

(Uruguay)

Nouveau paragraphe 10bis

Ajouter, après le paragraphe 10, un nouveau paragraphe comme suit :

- 10bis. demande que des efforts pour promouvoir la responsabilité d'entreprise et la transparence des entreprises en ce qui concerne le travail décent, au niveau national comme international, conformément aux principes et normes de l'Organisation internationale du travail;**

(Roumanie)

Paragraphe 11

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *souligne* la nécessité de ~~garantir un financement suffisant du~~ **soutenir et de promouvoir le** travail indépendant, ~~ainsi que des~~ **les** petites, et moyennes ~~entreprises~~ et ~~des~~ micro-entreprises dans les secteurs informels urbains et ruraux; et *prie instamment* les organisations internationales d'aider les pays en développement à mettre en place le cadre social et financier nécessaire pour développer les entreprises locales;

(Egypte)

Sans objet en français.

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *souligne* la nécessité de garantir un financement suffisant du travail indépendant, ainsi que des petites et moyennes entreprises et des micro-entreprises dans les secteurs informels urbains et ruraux, **tout en prêtant une attention particulière aux mesures qui promeuvent le travail indépendant des femmes et la création d'entreprises par les femmes**; et *prie instamment* ~~les organisations internationales~~ **la communauté internationale** d'aider les pays en développement à mettre en place le cadre social et financier nécessaire pour développer les entreprises locales;

(Roumanie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *souligne* la nécessité de garantir un financement suffisant, **et l'assistance technique requise au travail indépendant, social et coopératif**, ainsi que des petites et moyennes entreprises et des micro-entreprises dans les secteurs informels urbains et ruraux; ~~et prie instamment les organisations internationales d'aider les pays en développement à mettre en place le cadre social et financier nécessaire pour développer les entreprises locales;~~

(Uruguay)

Nouveau paragraphe 11bis

Ajouter, après le paragraphe 11, un nouveau paragraphe comme suit :

- 11bis. demande aux gouvernements des pays développés de renforcer encore leur assistance aux pays en développement en matière de formation professionnelle;**

(Japon)

Ajouter, après le paragraphe 11, un nouveau paragraphe comme suit :

- 11bis. note que les micro-financements sont un moyen très efficace pour les femmes d'accéder à des activités génératrices de revenu en créant leur propre entreprise;**

(Norvège)

Paragraphe 12

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *prie instamment* les gouvernements et les parlements de veiller à ce que la législation du travail ~~offre~~ **ouvre** des perspectives de développement des entreprises et de l'emploi et garantisse aux travailleurs une protection sociale appropriée dans un environnement propice au développement durable **tant des entreprises que des emplois**;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *prie instamment* les gouvernements et les parlements de veiller à ce que la législation du travail **soit adaptée sans dérégulation et flexibilité pour répondre aux besoins du marché et de la concurrence** et offre des perspectives de développement des entreprises et de l'emploi et garantisse aux travailleurs une protection sociale appropriée dans un environnement propice au développement durable **axé sur l'être humain**;

(Uruguay)

Paragraphe 13

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *invite* les gouvernements à apporter des réponses aux problèmes liés à la mondialisation, ~~tels que la discrimination professionnelle, les migrations et l'absence de protection sociale, qui touche actuellement près de 60 pour cent des travailleurs dans le monde~~ **conformément aux priorités et politiques de développement socio-économique, et, partant, à envisager d'appliquer les recommandations du Rapport intitulé "Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous" établi par la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation;**

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *invite* les gouvernements à **travailler conjointement avec leurs peuples pour** apporter des réponses aux problèmes liés à la mondialisation **marginalisante et inéquitable**, tels que la discrimination professionnelle, les migrations et l'absence de protection sociale, qui touche actuellement près de 60 pour cent des travailleurs dans le monde;

(Uruguay)

Nouveau paragraphe 13bis

Ajouter, après le paragraphe 13, un nouveau paragraphe comme suit :

- 13bis. invite aussi les gouvernements à promouvoir et garantir un tourisme durable comme facteur de croissance économique pour les pays en développement ainsi qu'à promouvoir le dialogue entre les civilisations, sous réserve de préserver les identités culturelles;**

(Espagne)

Paragraphe 14

Supprimer le paragraphe.

(Inde)

Supprimer le paragraphe ou, comme une alternative, le modifier comme suit :

14. *demande* aux gouvernements **d'étudier la possibilité** de donner suite aux conclusions du rapport "Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous" établi par la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation;

(Australie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *demande* aux gouvernements de donner suite aux conclusions du rapport "Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous" établi par la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, **qui proposait notamment que le travail décent soit considéré comme un but mondial;**

(Chili)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *demande* aux gouvernements de donner suite aux ~~conclusions~~ **recommandations** du rapport "Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous" établi par la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation;

(Soudan)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *demande* aux gouvernements, **dans le respect total de la souveraineté et des plans nationaux de chaque pays** de donner suite aux conclusions du rapport "Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous" établi par la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation;

(Uruguay)

Paragraphe 15

Modifier le paragraphe existant comme suit :

15. *demande* aux gouvernements de faire aboutir le Cycle de Doha de l'OMC afin de permettre un commerce plus libre **et d'éliminer les obstacles à la mobilité de la main d'œuvre**, moteur de la création d'emplois dans les pays en développement;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

15. *demande* aux gouvernements **de reprendre officiellement et de faire aboutir rapidement** le Cycle de Doha de l'OMC afin de permettre un commerce plus libre, moteur de la création d'emplois dans les pays en développement;

(Japon)

Paragraphe 16

Modifier le paragraphe existant comme suit :

16. *invite* l'Union interparlementaire à mener une étude d'ensemble sur la manière dont les parlements répondent aux effets de la mondialisation sur la population de leurs pays respectifs, ~~en particulier l'impact sur les niveaux de rémunération et sur la stabilité de l'emploi~~ **y compris une évaluation du rôle que peuvent jouer les parlements pour promouvoir une mondialisation juste et un travail décent pour tous, afin de proposer des recommandations concernant notamment le contrôle parlementaire des politiques gouvernementales et des projets de loi;**

(Chili)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

16. *invite* l'Union interparlementaire à mener une étude d'ensemble sur la manière dont les parlements répondent aux effets de la mondialisation sur la population de leurs pays respectifs, ~~en particulier l'impact sur les niveaux de rémunération et sur la stabilité de l'emploi;~~

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

16. *invite* l'Union interparlementaire à mener une étude d'ensemble sur la manière dont les parlements répondent aux effets de la mondialisation sur la population de leurs pays

respectifs, en particulier l'impact sur les niveaux de rémunération, **et sur la stabilité de l'emploi et sur la protection sociale;**

(Grèce)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

16. *invite* l'Union interparlementaire à mener une étude d'ensemble sur la manière dont les parlements répondent aux effets de la mondialisation ~~sur la population de leurs pays respectifs, en particulier l'impact~~ sur les niveaux de rémunération et sur la stabilité de l'emploi **dans leurs pays respectifs;**

(Roumanie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

16. *invite* l'Union interparlementaire à mener une étude d'ensemble sur la manière dont les parlements répondent aux effets de la mondialisation **marginalisante et inéquitable** sur la population de leurs pays respectifs, en particulier l'impact sur les niveaux de rémunération, et sur la stabilité de l'emploi;

(Uruguay)

Paragraphe 17

Modifier le paragraphe existant comme suit :

17. *propose* d'élaborer des stratégies et des campagnes destinées à prévenir et à faire disparaître la violence physique et morale au travail laquelle, ~~comme le confirment les constatations de l'OIT~~ **comme le soulignent** les recommandations de la 114^{ème} Assemblée de l'UIP, est devenue un phénomène mondial qui touche en particulier les femmes;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

17. *propose* d'élaborer des stratégies et des campagnes destinées à prévenir et à faire disparaître **la discrimination et** la violence physique et morale au travail laquelle, comme le confirment les constatations de l'OIT et les recommandations de la 114^{ème} Assemblée de l'UIP, est devenue un phénomène mondial qui touche en particulier les femmes;

(Uruguay)

Paragraphe 18

Modifier le paragraphe existant comme suit :

18. *demande* une plus grande cohérence entre les programmes et les politiques visant à assurer un travail décent ~~et invite les gouvernements et les partenaires sociaux à intégrer les présentes recommandations dans les stratégies nationales de façon à créer un réel changement dans la vie des gens, dans le respect des priorités, des politiques et des coutumes de chaque pays.~~

(Roumanie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

18. *demande* une plus grande cohérence entre les programmes et les politiques visant à assurer un ~~travail~~ **emploi décent et digne** et *invite* les gouvernements et les partenaires sociaux à intégrer les présentes recommandations dans les stratégies nationales de façon

à créer un réel changement dans la vie des gens, dans le respect des priorités, des politiques et des coutumes de chaque pays.

(Uruguay)

Nouveau paragraphe 18bis

Ajouter, après le paragraphe 18, un nouveau paragraphe comme suit :

18bis. propose que soient modifiées les lois qui empêchent le recrutement des femmes déclarant être enceintes lorsqu'elles sont en recherche d'emploi. Il faudrait en outre créer un cadre juridique qui interdise le licenciement des femmes pour cette même raison, parce que contraire aux droits de l'homme;

(Mexique)

Nouveaux paragraphes 18bis et 18ter

Ajouter, après le paragraphe 18, deux nouveaux paragraphes comme suit :

18bis. invite les parlements, par l'intermédiaire de leurs commissions compétentes, à suivre de près et à appuyer la mise en œuvre des programmes sur le travail décent que l'Organisation internationale du Travail applique dans divers pays, et recommande à l'UIP de faciliter l'identification et l'échange de bonnes pratiques concernant l'action parlementaire dans ce domaine;

18ter. invite les gouvernements et les partenaires sociaux à incorporer ces recommandations dans leurs stratégies nationales en vue de changer de manière significative la vie des gens, conformément aux priorités, politiques et coutumes de chaque pays;

(Roumanie)

Nouveaux paragraphes 18bis, 18ter et 18quater

Ajouter, après le paragraphe 18, trois nouveaux paragraphes comme suit :

18bis. encourage les gouvernements à poursuivre leur lutte contre le travail des enfants, qui reste un problème important, tout en mettant en garde contre d'autres formes d'exploitation des enfants par le trafic;

18ter. estime qu'il faut faciliter l'accès des femmes au travail et leur pleine participation, et qu'il faut remédier aux restrictions que rencontrent les femmes un peu partout dans le monde lorsqu'elles recherchent un emploi salarié ou qu'elles essayent de se lancer dans un travail indépendant;

18quater. met en garde contre l'exploitation potentielle de la vulnérabilité des travailleurs âgés qui, dans bien des pays, prennent une part plus importante dans la vie active, en partie à cause des effets du VIH/SIDA sur la main d'œuvre habituelle;

(Norvège)

Nouveaux paragraphes 18bis, 18ter, 18quater, 18quinquies et 18sexies

Ajouter, après le paragraphe 18, cinq nouveaux paragraphes comme suit :

- 18bis.** *demande* aux parlements et aux gouvernements d'encourager la ratification de la Convention internationale des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles qui servira de base à la protection et à la promotion des droits des migrants et des membres de leurs familles dans le monde entier;
- 18ter.** *prie instamment* les parlements et les gouvernements d'adopter et de renforcer leur législation nationale afin d'améliorer la protection des droits des migrants en ce qui concerne l'égalité d'accès à l'emploi, et de veiller à ce que les migrants et les membres de leurs familles aient accès à la santé, à l'éducation et à toutes les autres prestations sociales dans les pays de destination;
- 18quater.** *invite* le système des Nations Unies à continuer de traiter la question des migrations internationales et du développement afin d'intégrer les problèmes de migration, y compris sous l'angle de l'égalité des hommes et des femmes et de la diversité culturelle, dans une approche plus cohérente s'inscrivant dans le cadre plus large de la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris les Objectifs de développement pour le Millénaire, et du respect des droits de l'homme;
- 18quinquies.** *prie instamment* les gouvernements d'intensifier le dialogue international sur la question des migrations, y compris aux niveaux régional et bilatéral, en vue d'instaurer un cadre propice à une meilleure gestion des migrations entre les pays;
- 18sexies.** *demande* aux gouvernements d'adopter des règles facilitant les transferts de fonds et d'encourager la bonne gestion des transferts de fonds pour les travailleurs migrants afin d'en améliorer l'utilisation et, partant, le niveau de vie des travailleurs migrants;

(Indonésie)